

Durée d'application de la déviation de la RD1212

Pour les Médiévales : du samedi 10 août à 6h jusqu'au dimanche 11 août à 19h sans interruption (nuit comprise).

Pour la brocante du jeudi 15 août : de 6h à 19h

Organisation générale de déviation de la RD1212 (en jaune sur le plan)

La RD1212 sera déviée à partir du rond-point des Rafforts via les Varins, empruntant ainsi la route des Belles, la route des Varins, la route de l'Arly et la route des Grabilles.

Circulation interdite dans le centre ville (zone verte sur le plan)

La circulation est totalement interdite sur le tronçon de RD1212 allant de la Maison de la Montagne à l'hôtel des 4 As. Cet espace sera transformé en zone piétonne entièrement dédiée à la fête.

QUARTIERS DONT L'ACCES EST MODIFIE

Route de la Tonnaz / route des Granges / allée de l'église

Pour accéder, emprunter le début de la route de Bellevarde puis l'allée du Pré Joli et la route de l'Aiguille du Midi avant de tourner à droite dans l'allée du Facteur, qui permet de rejoindre la route de la Tonnaz.

Pour sortir, passage par l'allée du Facteur et descente devant la pharmacie avant d'aller rejoindre le rond-point des Rafforts.

L'ensemble de cet itinéraire (aller comme retour) sera organisé en sens unique pour faciliter la circulation.

Nous vous invitons à rouler au pas dans l'allée du Facteur.

Disposition particulière pour l'accès du secteur de l'allée de l'église : les riverains habitant allée de l'église et au début de la route de la Tonnaz disposeront d'un accès réservé, un point de contrôle étant installé face à l'hôtel La Griyotire.

Secteur de l'école maternelle / allée de la mairie

L'accès se fera en double sens via la partie basse de la route des Varins, en passant devant le cabinet médical et le Clos d'Arly.

Ce secteur sera strictement réservé aux riverains.

Route du Marais / route du Crystal d'Arly

Les riverains accéderont par la ruelle derrière la Maison de la Presse

Stationnement pour accéder aux Médiévales et à la brocante

Le stationnement officiel de la fête sera le parking des Varins. Il sera fléché de part et d'autre du village, tout comme l'accès piéton par les berges de l'Arly et la route du Crystal d'Arly.

10 et 11 août 2013 / 15 août 2013



Fermeture du centre ville à la circulation automobile Déviation de la RD1212

Madame, Monsieur,

A l'occasion de deux manifestations organisées dans le centre village, la Route Départementale 1212 (RD1212) va être - pour la toute première fois - déviée en direction des Varins.

Ainsi, les 10 et 11 août 2013, à l'occasion des Médiévales, puis le 15 août, lors de la brocante, **le centre ville sera interdit à la circulation automobile**. Cela va totalement changer le visage de ces fêtes, avec un espace plus convivial et une sécurité totale pour les piétons.

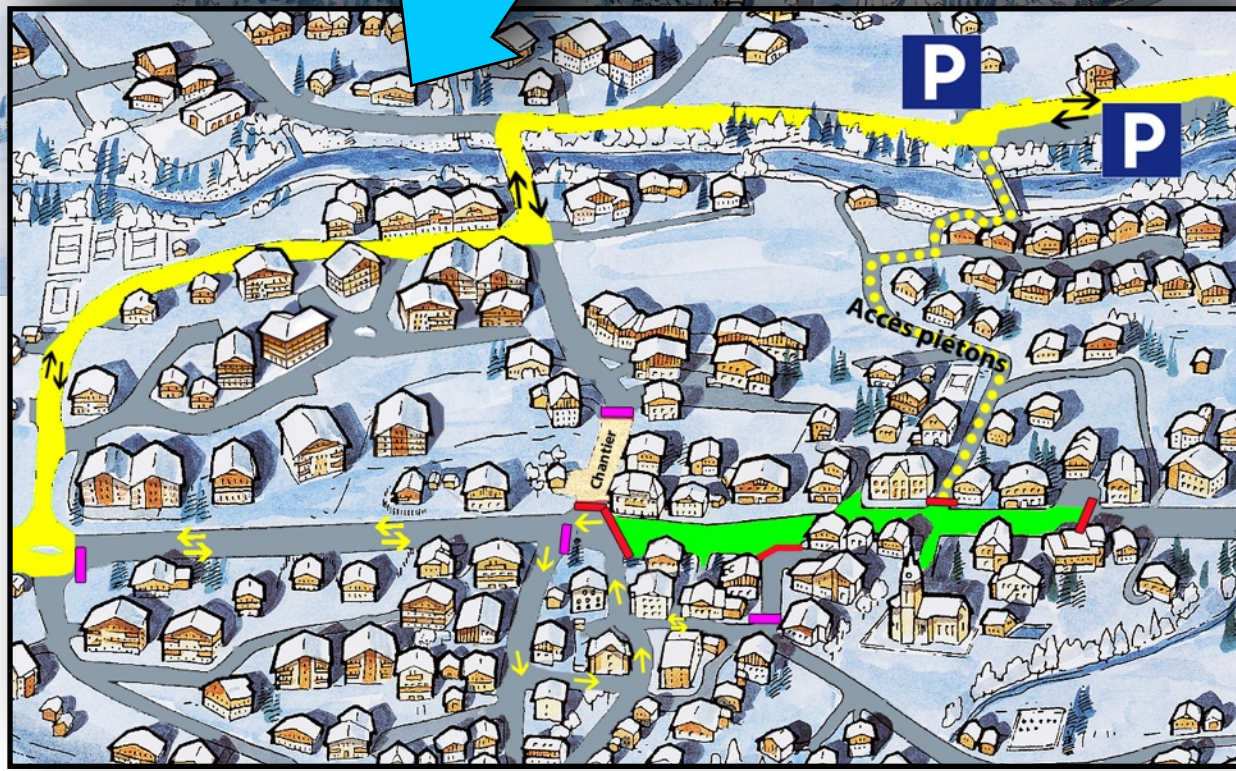
Beaucoup de Pralins et de vacanciers sont impatients de vivre cet instant car il s'agit d'une grande première, rendue possible par la nouvelle route de l'Arly. Bien entendu, cela génèrera également des bouleversements dans les habitudes durant ces journées.






C'est pourquoi nous avons réalisé ce document qui vous permettra de mieux comprendre le plan de circulation établi spécialement pour ces 3 journées. Nous ne pouvons, bien sûr, que vous inviter à limiter vos déplacements durant cette période et profiter au maximum de la fête dans le village. Néanmoins, à l'exception de quelques habitations du centre ville, l'ensemble des quartiers restent accessibles.

Nous invitons les hébergeurs touristiques à prévenir dès à présent leurs hôtes afin qu'ils puissent connaître les conditions pour accéder ou quitter leur logement, notamment pour le samedi 10 août, jour de départs et d'arrivées.

Nous restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires. Nous vous souhaitons de belles fêtes et une bonne saison d'été !

La Municipalité



-  Zone piétonne - circulation interdite
-  Tracé de la déviation de la RD1212
-  Accès piéton depuis le parking des Varins
-  Barrières fermant la circulation
-  Points de filtrage de la circulation